

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

L'Agence de bassin versant des 7 (ABV des7)



*PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE*

www.abv7.org

733, boul. Saint Joseph • Bureau 430 • J8Y 4B6 Gatineau (Québec)
Téléphone : (819) 771-5025 • Télécopieur : (819) 771-3041

Jun 2019

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE: NICOLE DESROCHES

Chaque année apporte son lot de problèmes et son lot de réussites. L'année 2018-2019 n'est pas différente cependant je crois que la remise en route de l'ABV des 7 grâce au doublement de notre subvention donne un élan d'optimisme.

Ne vous méprenez pas, les difficultés financières de 2017-2018 ont ralenti le travail mais n'ont pas brimé la volonté de chacun d'aller de l'avant et de se renouveler grâce à une planification stratégique, fruit du travail des employés et membres du son conseil d'administration sous la direction de notre consultante Danièle Cyr, grâce aussi à une base solide établie depuis la création du Comité de bassin versant de la rivière Gatineau en 2004 et de l'agrandissement de notre territoire en 2009.

L'ABV des 7 est une des 40 OBV du Québec et à ce titre est respectée de ses pairs même si parfois notre grande région est mal connue. Les OBV œuvrent auprès des municipalités et MRC, auprès du monde associatif et communautaire et du domaine privé afin que chacun contribue à réaliser des actions prévues au PDE. Malheureusement le gouvernement ne nous reconnaît pas comme acteur premier qui réalise des actions mais il s'attend plutôt que nous en fassions la promotion et en suivions les progrès.

Cependant nous agissons tous sur le terrain afin d'assurer la réalisation de certains éléments clés car le ministère ne finance pas directement la plupart des actions à moins que celles-ci soient prévues dans son propre programme. Tout ceci ne signifie pas que nous ne sommes pas à la hauteur de la tâche, au contraire l'ABV des 7 a fait preuve d'innovation et de résilience malgré la grosseur de son équipe, de son mandat et de ses budgets.

Merci Giorgio et Pascal, membres du personnel de longue date qui ont tenu le fort et qui vont de l'avant avec de nouveaux projets. Merci Anaëlle et Carly, nouvelles employées qui relèvent respectivement le défi de réviser le PDE et rédiger de grands pans de celui-ci du renouvellement de nos plateformes de communication et augmentation de notre visibilité. Merci aux stagiaires et aux employés qui nous ont quittés tout en ayant contribué à l'avancement des projets.

Je vous souhaite donc pour 2019-2020 une année de progrès face à notre mandat et de réalisations dans la sphère de la gestion de l'eau. Les efforts et la solidarité de tous sont nécessaires au bon roulement de l'ABV des 7.



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL : GIORGIO VECCO

Je suis heureux de vous rencontrer et de vous présenter les réalisations que l'ABV de 7 a réussi à accomplir pendant l'année financière 2018-2019. Aussi, je vous annoncerai les activités à venir.

En effet, l'augmentation des fonds mise à la disposition par le ministère de l'Environnement et de la lutte au changement climatique a permis à l'organisme d'établir des bases solides pour pouvoir réaliser une planification stratégique ainsi qu'entamer durant l'année des projets porteurs et de grande envergure.

Nous avons et nous continuerons de fournir les efforts pour réaliser un nouveau Plan directeur de l'eau (PDE) pour l'ensemble du territoire de l'ABV des 7. Dans le cadre de la lutte contre la propagation et pour le contrôle du myriophylle en épis, nous continuons avec notre campagne de sensibilisation (à date nous avons produit environ 500 pancartes "Ne Traînez pas vos bibittes de lac en lac", maintenant installé dans les débarcadères partout au Québec). Nous avons obtenu le certificat d'autorisation pour l'installation de plus de 18 mille m² de toile de jute dans les herbiers les plus préoccupants au Lac Blue Sea. Avec l'Alliance pour un Programme national de gestion du Myriophylle, où l'ABV des 7 est membre fondateur, nous plaïdons pour une gestion coordonnée et provinciale de cette espèce exotique et envahissante.

Nous venons de signer avec la Ville de Gatineau, en collaboration avec le COBALI et la Polytechnique de Montréal, un projet majeur sur une période de 2 ans pour étudier la vulnérabilité des sites de captation d'eau potable de la Ville de Gatineau.

Au-delà de cette série de projets qui nous tient à cœur, nous participons ensemble à d'autres projets, ainsi qu'à l'élaboration d'une proposition pour les Plan régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) en Outaouais.

Nous avons ajouté davantage d'informations sur le site web et les médias sociaux dans le but de sensibiliser les citoyens de l'importance de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau dans son cycle naturel.

Toutes ces activités ont pu être réalisées grâce au professionnalisme, au dévouement et l'enthousiasme des employés ainsi que des stagiaires de l'ABV des 7 qui ont su relever les défis quotidiens.

Je remercie le conseil d'administration, et en particulier, la Présidente, non seulement pour leur appui qui nous permet de saisir les opportunités en lien avec le PDE et notre planification stratégique mais aussi, je les remercie chaleureusement pour leur passion et leur dévouement envers notre objectif commun, soit celui de protéger et d'améliorer la qualité de l'eau.



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|---|
| LE MOT DE LA PRÉSIDENTE : NICOLE DESROCHES | 3 |
| LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL : GIORGIO VECCO | 4 |
| RÉSIDENTE : NICOLE DESROCHES | 5 |
| DESCRIPTION DE L'ORGANISME | 6 |
| SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION..... | 6 |
| LE FINANCEMENT..... | 6 |
| RAPPORT CHRONOLOGIQUE D'ACTIVITÉS | 6 |
| PROJETS 2018- 2019 | 6 |
| PROJETS 2019-2020 | 6 |
| ACTIVITÉS FUTURES..... | 6 |

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'ABV des 7 est mandatée par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) à mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV). Avec les 39 autres Organismes de Bassin Versant (OBV) du Québec, l'ABV des 7 sert de table de concertation pour l'échange d'idées entre tous les acteurs concernés par les problématiques de l'eau à l'échelle locale et régionale.

Son mandat principal est de produire un Plan directeur de l'Eau (PDE) pour les 7 bassins versants de son territoire. Ce plan comprend un portrait socio-économique et environnemental des bassins versants, l'identification des enjeux et préoccupations majeures des habitants, et l'élaboration d'un plan d'action pour la gestion, l'adaptation et la résolution des problématiques prioritaires.

Le PDE sert comme outil de consultation pour les parties prenantes telles que les associations de lacs, les municipalités et les MRC, afin de réaliser des projets de restauration, d'acquisition de connaissances, et de sensibilisation des habitants aux problématiques de l'eau. C'est de cette manière que se déroulent les actions concrètes définies dans le PDE. L'ABV des 7 assure la publication périodique de l'état d'avancement des projets entrepris par de différents acteurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration 2019-2020 est composé de douze personnes, dont deux en provenance du secteur communautaire et associatif, trois autres issues du milieu économique et industriel, cinq du secteur municipal ainsi que deux membres de l'assemblée. Les personnes suivantes siègent au conseil d'administration :

| SECTEUR COMMUNAUTAIRE & ASSOCIATIF | | | | |
|------------------------------------|---------------------|---|------------------------------|--------------------------------|
| No. | Nom | Siège | Téléphone | Courriel |
| 1 | Stéphanie Milot | Fédération des lacs de Val-des-Monts Consultante | 514 992-7662 | federationlacsvidm@gmail.com |
| 2 | Henri Fournier | Fédération des Chasseurs et pêcheurs du Québec | 819 685-0156 | lavergne.fournier@videotron.ca |
| SECTEUR ÉCONOMIQUE & INDUSTRIEL | | | | |
| 3 | Hugues Lachance | JFSA Vice-président | 819 243-6858, poste 223 | hlachance@jfsa.com |
| 4 | Annie Parent | Biologiste | 819-463-1801 | annieparentbio@bell.net |
| 5 | Jean-Jacques Simard | Agronome | 6 819 281-7145 | jjsimard@videotron.ca |
| SECTEUR MUNICIPAL | | | | |
| 6 | Kari Richardson | MRC Pontiac (Coordonnateur à l'environnement) | (819) 648-5689 Poste 235 | K.richardson@mrcpontiac.qc.ca |
| 7 | Audrey Bureau | Ville de Gatineau Conseillère municipale district de Aylmer | 819 595-7110 819 208-8461 | bureau.audrey@gatineau.ca |

| | | | | |
|-------------------------------|-----------------------|---|--|--|
| 8 | Jean-Francois LeBlanc | Ville de Gatineau Conseillé municipal district du lac Beauchamp | 819 595-7110 819 955-7400 | leblanc.jean-francois@gatineau.ca |
| 9 | Gaétan Guindon | Maire de Denholm | Maison : 819 457-1060 Cell : 819 431-1441 | guing@hotmail.ca |
| 10 | Patrick Laliberté | MRC des Collines Directeur, Service aménagement et environnement | (819) 827-0516, poste 2250 | plaliberte@mrcdescollines.com |
| MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE | | | | |
| 11 | Mario Gaudette | Président Regroupement VG | | mariogates@sympatico.ca |
| 12 | Nicole DesRoches | Représentation citoyenne Présidente | Maison : 819 827-0357 Cell : 819 790-9476 | nicolepdesroches@gmail.com |
| SECTEUR GOUVERNEMENTAL | | | | |
| 13 | Marianne Métivier | MELCC | 819 772-3434, poste 237 | Marianne.metivier@environnement.gouv.qc.ca |
| 14 | Gille Delaunais | Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) | 819 776-7662 | Gille_Delaunais@ssss.gouv.qc.ca |

Les sièges 1 à 12 sont des membres votant.

Le secteur gouvernemental non pas droit au vote.

SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 13 février 2018, restaurant La Vallée, route 105, Chelsea, Québec
- 26 septembre 2018, 220 chemin Old Chelsea, Chelsea, Québec
- 23 mai 2018, centre communautaire de Low, 4C chemin d'Amour, Low, Québec
- 21 février 2019, place des pionniers, 115, rue Principale, Salle C, 5^e étage, Aylmer,
- 19 juin 2019, Auberge des Deux-Rives, 339, chemin du Lac Ste-Marie, Kazabazua,

LA PERMANENCE

Au cours de l'exercice 2019-2020, la permanence de l'ABV des 7 a été assurée par les personnes suivantes :

| | |
|-----------------------|--|
| Giorgio Vecco | Directeur général |
| Buchra Salmani | Adjointe à la direction (jusqu'à juin 2018) |
| Anne Assad | Adjointe à la direction (avril 2019 – présent) |
| Pascal Simon | Biologiste en chef |
| Maya Raad | Chargée de projet – control du myriophylle en épis (jusqu'à mars 2018) |
| Anaëlle Varlet | Chargée de projet – PDE |
| Carly Steben | Agente de communication et sensibilisation (septembre 2018 – présent) |

LE FINANCEMENT

Le ministère du Développement durable de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a contribué à hauteur de 125 500\$ pour l'élaboration du PDE, la réalisation des tables de concertation et le fonctionnement administratif d'une partie de l'ABV des 7, selon la convention sur trois ans qui s'est terminée fin mars 2020.

Le vendredi 23 mars 2018, l'ABV des 7 a signé une nouvelle convention de 3 ans avec le MDDELCC, permettant de doubler le financement annuel.

Dès le 27 mars 2018, l'ABV des 7 a reçu le montant total de ce financement soit 726 750\$ permettant de relancer les activités de l'agence.

La balance du montant total des entrées pour 2018-2019 provient en grande partie de la mise en œuvre de projets en lien avec la mission du PDE, ainsi que de subventions salariales.

RAPPORT CHRONOLOGIQUE D'ACTIVITÉS

MARS 2018

8 mars – Giorgio Vecco participe à la rencontre sur le Fonds municipal vert organisé par la MRC de Pontiac.

12 mars – Les membres fondateurs de l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle se réunirent à Montréal. Giorgio Vecco participe à la rencontre.

13 mars – Pascal Samson participe au webinaire sur les milieux humides et hydriques organisé par le ROBVQ.

16 mars – Maya Raad rencontre le Dr André Marte au musée de la Nature pour discuter sur les mules zèbres.

26 mars – Nicole DesRoches et Giorgio Vecco rencontrent Mme Audrey Bureau et M. Jean François Leblanc, conseillers de la Ville de Gatineau pour présenter les activités de l'ABV des 7.

AVRIL 2018

17 avril – Pascal Samson et Giorgio Vecco participent à une Webconférence présentée par le MDDELCC et le ROBVQ portant sur la faune et les changements climatiques.

19 avril – Remise du rapport sur l'étude de caractérisation des rives et des herbiers aquatiques de 5 lacs de la région de Kazabazua pour l'Association des lacs de Kazabazua.

23 avril – Pascal Samson participe à une conférence téléphonique du MDDELCC pour la mise en place d'un projet de suivi des obstacles à la montée des carpes asiatiques en Outaouais. L'ABV des 7 devra faire le suivi de trois sites : le ruisseau de la Brasserie (deux sites) et la rivière Blanche.

25 et 26 avril – Nicole DesRoches et Pascal Samson participent au congrès du ROBVQ à Nicolet ayant pour thème le forum des rendez-vous de l'Atlas qui consiste à outiller les OBV des dernières technologies de cartographie utilisées pour les études territoriales.

27 avril – Giorgio Vecco assiste au Sommet des énergies vertes au palais des congrès de Gatineau.

28 et 29 avril – Pascal Samson suit une formation en vue d'acquérir une accréditation de leader de groupe du Conseil canadien de plein air (CCPA).

30 avril – L'ABV des 7 est heureux d'accueillir Anaëlle Varlet, biologiste qui assistera la rédaction du Plan directeur de l'eau et la cartographie.

MAI 2018

7 mai – Pascal Samson et Giorgio Vecco participent à une conférence téléphonique du ROBVQ sur la protection des sources d'eau potable.

29 mai – Pascal Samson participe à une conférence de l'UQO portant sur l'importance des corridors écologiques et la biodiversité dans l'Outaouais.

JUIN 2018

5 et 6 juin – Nicole DesRoches et Pascal Samson participent au congrès du ROBVQ qui s'est tenu à la forêt Montmorency (parc des Laurentides) portant sur la mise en valeur et la protection des milieux humides.

7 juin – Pascal Samson et Carly Steben participent à une consultation sur le plan directeur de l'eau de la municipalité de Val des Monts.

16 juin – Pascal Samson participe comme biologiste ressource au bioblitz de la forêt Boucher (Gatineau).

22 juin – Le mandat de Bouchra Salmani à titre d'adjointe administrative prend fin.

JUILLET 2018

2 juillet – L'ABV des 7 souhaite la bienvenue à Anaëlle Varlet qui s'ajoute à l'équipe à titre de biologiste et cartographe. Anaëlle travaillera à la mise à jour du plan directeur de l'eau de l'ABV des 7.

7 juillet – Pascal Samson assiste à l'AGA de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Gauvreau qui s'est tenu à l'hôtel de ville de la municipalité de La Pêche.

9 juillet – Pascal Samson fait une entrevue téléphonique pour Radio-Canada dans le cadre de l'émission "Les matins d'ici".

12 juillet – AGA de l'Agence du bassin versant des 7 qui s'est tenue à l'Auberge des deux rives, au Lac Sainte-Marie.

AOÛT 2018

15 août – Giorgio Vecco assiste à une conférence concernant du BAPE à Grand Remous concernant un projet de développement de villégiature au réservoir Baskatong.

18 août – Présentation de Pascal Samson sur les dangers potentiels des espèces exotiques envahissantes dans la région du lac 31 mile et Pemichangan pour le Gatineau Fish and Game Club, à Poltimore.

SEPTEMBRE 2018

4 septembre – Nicole DesRoches et Giorgio Vecco rencontrent M. Éric Leduc de la sécurité civil pour échanger sur l'ABV des 7 et la gestion de l'eau du Québec.

11 septembre – Giorgio Vecco rencontre la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Mme Melançon pour parler de la problématique du myriophylle en épis.

11 septembre – Giorgio Vecco effectue l'échantillonnage de l'eau dans les rivières Fort-Coulogne et Blanche.

26 septembre – Le CA de l'ABV des 7 se réunit à Chelsea.

OCTOBRE 2018

1 octobre – Remise du rapport sur les herbiers de myriophylle en épis au lac Beauchamp pour la ville de Gatineau.

17 au 19 octobre – Nicole DesRoches, Anaëlle Varlet, Carly Steben et Pascal Samson participent au colloque du ROBVQ portant sur les nouveaux outils technologiques utilisés en cartographie à Rivière du Loup.

27 octobre – Giorgio Vecco et Pascal Samson organisent le grand nettoyage de la plage Moussette pour la ville de Gatineau.

28 octobre – Pascal Samson présente son projet de reboisement des terrains libres d'arbres dans le quartier Wychwood lors de l'assemblée générale des résidents du quartier Wychwood (Aylmer).

28 octobre – présentation de l'ABV des 7 sur les milieux humides à Campbell's Bay.

29 octobre – Giorgio Vecco participe à une webconférence du ROBVQ portant sur le programme de financement du PPASEP.

30 octobre – Pascal Samson participe à une rencontre du MFFP à Campbell's Bay sur la création d'une réserve faunique le long de la rivière des Outaouais.

NOVEMBRE 2018

6 novembre – Pascal Samson participe à une réunion d'information sur la coupe d'arbres affectés par l'agrile du frêne et du contrôle d'espèces floristique envahissantes (Nerprun et dompte-venin) le long des pistes cyclables de la CCN et des rives de l'Outaouais. (Quartier Deschênes, Gatineau).

17 novembre – L'ABV des 7 tient une rencontre consultative avec son personnel et les membres du CA pour la planification stratégique de l'organisme à Wakefield.

22 novembre – Remise du rapport sur la mise à jour des herbiers de myriophylle à épi au lac Gauvreau.

27 novembre – Giorgio Vecco assiste à une rencontre de la brigade PDE du ROBVQ pour définir les protocoles de rédaction des plans directeurs de l'eau.

DECEMBRE 2018

10 décembre – L'ABV des 7 remet à la ville de Gatineau son rapport du grand ménage de la ville de Gatineau effectué au lac Moussette. 291 kg de déchets ont été ramassés par les bénévoles lors de cet événement.

JANVIER 2019

16 janvier – Giorgio Vecco rencontre M. Francis Leblanc de l'Association du bassin versant du lac Bleu Sea pour concrétiser un projet de pose de toiles de jute au lac Bleu Sea en été 2019.

17 janvier – Giorgio Vecco et Pascal Samson rencontrent Geneviève Michon, coordonnatrice de projets en environnement de la Ville de Gatineau pour discuter des projets futurs concernant la pose de toiles de jute et d'un projet d'alimentation en eau au lac Beauchamp.

28 janvier – Nicole DesRoches et Giorgio Vecco rencontrent Mme Cyr dans le cadre de la planification stratégique.

FÉVRIER 2019

9 février – Pascal Samson assiste à un atelier tenu par une chercheuse de l'Université McGill à Quyon visant à améliorer la compréhension des diverses façons dont les gens bénéficient de la nature et discuter sur les potentiels de développement du territoire au niveau de l'amélioration des services dans la région de Bristol dans le Pontiac et plus particulièrement le long de la rivière des Outaouais.

20 février – Giorgio Vecco, Anaëlle Varlet et Pascal Samson participent à un forum-science du MFFP sur les indicateurs biologiques de l'état des écosystèmes aquatiques.

25 février – Rencontre avec la municipalité de La Pêche pour la mise en marche du projet d'outils d'aide à la décision pour les projets environnementaux liée à l'eau sur tout le territoire de la municipalité.

26 et 27 février – Carly Steben participe au forum sur les milieux humides et hydriques du ROBVQ à Québec.

1 mars – Pascal Samson assiste par vidéo-conférence à une formation de l'Association des biologistes du Québec sur les moules, écrevisses et poissons, tenue à Longueuil.

15 mars – Giorgio Vecco et Pascal Samson participent à une vidéo-conférence du MFFP sur les résultats de la participation de l'ABV des 7 concernant la menace potentielle d'invasion des eaux de son territoire par les carpes asiatiques.

19 mars – Remise du rapport de caractérisation des herbiers aquatiques du lac Trouseurs (Estrie).

20 mars – Pascal Samson participe à une vidéo-conférence présentée par l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) de l'Université du Québec en Outaouais concernant les changements climatiques et la foresterie en Outaouais.

21 mars - Giorgio Vecco participe à une rencontre de l'Union des municipalités du Québec sur les impacts des changements climatiques sur l'avenir des municipalités riveraines.

PROJETS 2019- 2020

FORUM SUR LA NOUVELLE LOI POUR LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

L'ABV des 7 a présenté à la MRC de Pontiac, la nouvelle loi pour la conservation des milieux humides et hydriques, ainsi que le règlement de compensation et l'élaboration des plans régionaux de milieux humides et hydriques que doit produire chaque MRC.



CARACTÉRISATION DES OBSTACLES À LA DISPERSION DES CARPES ASIATIQUES

L'ABV des 7 a été mandatée par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs d'effectuer une prise de données pour l'évaluation du potentiel de franchissement des obstacles à la dispersion des carpes asiatiques. Trois sites ont été retenus, deux au ruisseau de la Brasserie et un à la rivière La Blanche.

PROJET D'EFFAROUCHEMENT D'OIES DU CANADA ET AUTRES OISEAUX AQUATIQUES

La ville de Gatineau a mandaté l'ABV des 7 l'entretien d'un système d'effarouchements constitué de haut-parleurs dans le but d'éloigner les oies du Canada et les autres oiseaux aquatiques de la plage Moussette durant l'été. Le travail consiste à remplacer tous les trois jours les batteries des trois installations situés dans les arbres et à vérifier la présence d'oiseaux dans les aires récréatives.

CARACTÉRISATION DE LA BANDE RIVERAINE DE CINQ LACS À KAZABAZUA

En 2016, L'ABV des 7 a été mandatée par l'Association des Lacs de Kazabazua pour caractériser la bande riveraine et faire des analyses d'eau des lacs Danford, McAuley et Shea. Ce projet est une suite de ce premier projet et analyse maintenant cinq autres lacs de petite dimension dans la région du lac Danford, soient le petit lac Shea, le petit lac Danford, le lac Farm, le lac Lyons et le lac McConnell. Ces lacs sont situés sur le territoire de la municipalité de Kazabazua et de la MRC de la Vallée de la Gatineau, en

Outaouais. Les informations récoltées permettent de dresser un portrait de la situation actuelle de ces cinq lacs et de réfléchir aux améliorations nécessaires pour les préserver.

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POR LA POSE DE TOILE DE JUTE AU LAC BLUE SEA



Le lac Blue Sea est touché par la présence du myriophylle en épi, une plante exotique et envahissante. La présence de cette plante aquatique nuit autant aux activités nautiques et récréotouristiques des utilisateurs qu'à la santé de ce lac oligotrophe. La baignade, la pêche et la circulation en bateau se trouvent affectées ainsi que l'environnement du lac. La densité des herbiers de myriophylle fait craindre la destruction des frayères, la perte de la biodiversité et la diminution la quantité d'oxygène dissous dans l'eau. Afin de prévenir une dégradation du lac, l'association du bassin-versant du lac Blue

Sea a demandé à l'ABV des 7 de remplir les demandes de certificat d'autorisation pour la pose de toile de jute sur une superficie de 18 000 m².



INVENTAIRE DES TERRAINS LIBRES D'ARBRES À REBOISER DANS LE QUARTIER WYCHWOOD

L'ABV des 7 a effectué l'inventaire et la cartographie des terrains libres d'arbres dans le quartier Wychwood, à Aylmer (Gatineau) afin de les reboiser avec des espèces indigènes en vue de conserver et d'améliorer la biodiversité forestière.

SUIVI DE L'ASSOCIATION LAC JOHNSTON À L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LA POSE DE TOILE DE JUTE

A la suite du rapport de l'ABV des 7 sur l'état des herbiers de myriophylle à épi au lac Johnston, l'association des riverains du lac Johnston désire faire la pose de toile de jute sur certains les herbiers monospécifiques. L'ABV des 7 agira à titre de conseiller pour les demandes de certificat d'autorisation.

INVENTAIRE DE LA VÉGÉTATION DES HERBIERS AQUATIQUES DU LAC TROUSERS (ESTRIE)

L'Association des résidents du lac Trousters (ALT) et la municipalité de Bolton-Est ont mandaté l'ABVdes7 pour effectuer un inventaire détaillé de la végétation des herbiers aquatiques du lac Trousters et pour localiser les herbiers monospécifiques de myriophylle en épis. Le rapport cartographique produit soumet aussi plusieurs recommandations pour réduire le risque d'expansion des herbiers.



GRAND NETTOYAGE DES PARCS MOUSSETTE ET BRÉBOEUF DANS LA RIVIÈRE OUTAOUAIS

La Ville de Gatineau a mandaté l'ABV des 7 pour effectuer le Grand ménage automnal des parc Moussette et Bréboeuf, dans le quartier Val Tétréault, secteur Hull, à Gatineau. Le nettoyage a eu lieu le samedi 27 octobre. L'équipe, composée de quarante-six bénévoles, a nettoyé la totalité des deux parcs. Les citoyens ont ramassé les déchets localisés le long des berges de la rivière des Outaouais ainsi que dans tous les espaces boisés ou ouverts des deux parcs. Les participants munis de sacs pouvaient déposer les déchets récoltés dans des sacs jaunes situés à divers endroits stratégiques identifiés sur une carte.

CARACTÉRISATION DES HERBIERS DE MYRIOPHYLLE À ÉPIS AU LAC GAUVREAU

Depuis plusieurs années, le lac Gauvreau est touché par la présence du myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*).

En 2015, l'ABV des 7 a effectué une première cartographie des herbiers du lac Gauvreau qui a mis en évidence l'importante présence de cette espèce dans zones peu profondes de certains secteurs du lac.

Le présent projet consistait à caractériser et délimiter les herbiers de myriophylle en épis du lac Gauvreau dans le but d'identifier des moyens pour empêcher sa propagation. La caractérisation des herbiers permet d'évaluer l'ampleur de l'envahissement de plus en plus présent dans le lac, et ainsi, de faire des demandes de certificat d'autorisation pour la pose de toiles de jute comme moyen de contrôle.

CARACTÉRISATION DES HERBIERS DE MYRIOPHYLLE À ÉPIS AU LAC BEAUCHAMP

Depuis plusieurs années, le lac Beauchamp présente des signes de vieillissement accélérés. Ces signes présentent divers aspects : prolifération d'algues et plantes aquatiques, présence d'espèces envahissantes, mortalité de poissons, faible transparence de l'eau, apports extérieurs importants de phosphore, faible oxygénation de l'eau ... etc. L'analyse de ces différentes problématiques a été faite dans le rapport de l'ABV des 7 sur la révision de la répartition du myriophylle en épi en 2017 au lac Beauchamp.

En septembre 2018, l'ABV des 7 a produit un rapport qui présente le résultat des observations de la répartition des herbiers de myriophylle en épis, avec une comparaison de l'évolution des herbiers depuis 2015.

ÉCHANTILLAGE DE L'EAU DES RIVIÈRES COULONGE ET BLANCHE-OUEST (IQBP).

L'ABV des 7 participe au programme réseau-rivière en échantillonnant l'eau des rivières Coulonges et Blanche-Ouest de façon mensuelle en effectuant des échantillonnages d'eau afin d'obtenir un indice de qualité bactériologique et physicochimique de l'eau (IQBP).

DÉCRIRE LES LIMITES DE CRUE DES INONDATIONS DU PRINTEMPS 2019

L'ABV des 7 marque et décrit les limites de crue pour la Sécurité civile afin de parfaire les outils de cartographie de crue pour le futur. L'ABV des 7 avait pour mandat de couvrir l'ensemble du territoire le long des zones inondées de la rivière des Outaouais, de Chichester jusqu'à l'est de Gatineau mais aussi dans les Laurentides et la rivière la Lièvre.

NETTOYAGE DU RUISSEAU DE LA BRASSERIE

L'ABV des 7 a coordonné le nettoyage du ruisseau de la Brasserie qui a eu lieu au printemps et à l'automne. Lors de ces journées, environ 25 bénévoles ont participé à la corvée de nettoyage. L'activité s'est déroulée dans le cadre de la semaine du Grand nettoyage des rivages canadiens.

ALLIANCE POUR UN PROGRAMME NATIONAL DE GESTION DU MYRIOPHYLLE À ÉPI

L'ABV des 7 fait partie d'une campagne de mobilisation contre la propagation du myriophylle à épi. L'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle à épi demande au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques d'implanter une stratégie d'intervention à l'échelle provinciale pour la gestion et le contrôle de cette plante aquatique envahissante.

ÉCHANTILLONNAGE D'EAU (IQBP)

Des échantillons d'eau sont prélevés à chaque mois depuis l'automne 2012 sur la rivière Coulonge et sur la rivière Blanche ouest. Les échantillons sont expédiés au MDDEFP à Québec pour analyse. Ils permettront de définir un indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP), basé sur six paramètres, qui sont le phosphore total, les coliformes fécaux, les matières en suspension, l'azote ammoniacal, les nitrites-nitrates et la chlorophylle a totale.

SENSIBILISATION ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES (EAE)

Depuis plusieurs années l'ABV des 7 produit des panneaux et des pamphlets pour sensibiliser les municipalités et les associations de lacs concernant l'importance de nettoyer les embarcations de lacs en lacs.

REFUGE FAUNIQUE RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Le MFFP organise des rencontres de consultation publiques auxquelles participe le biologiste Pascal Samson à titre de membre du CA d'une organisation ayant pour mandat de définir les zones de protection et d'usage récréatif de la future réserve faunique de la rivière des Outaouais qui doit être créée en 2020.

REBOISEMENT DES ZONES LIBRES D'ARBRES DU CENTRE-VILLE D'AYLMER.

Suite au succès du projet pilote du reboisement du quartier Wychwood, l'Association des résidents du centre-ville d'Aylmer et la ville de Gatineau désirent reprendre le même exercice pour l'appliquer dans toute la zone du centre-ville. Une cartographie des terrains à reboiser sera réalisée dans le cadre de ce mandat.

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'EAU POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

La municipalité désire développer un outil d'aide à la décision pour évaluer les projets environnementaux concernant l'eau sur son territoire. Cet outil les aidera à prendre des décisions plus éclairées concernant le financement ou l'aide à apporter aux différents projets présentés à la municipalité et qui seront évalués selon des critères de priorité. Plusieurs rencontres avec la municipalité ont eu lieu afin de bien définir le mandat avec tous les acteurs impliqués. La réalisation du rapport se fera pour 2019.

ÉTUDE DE LA VULNÉRABILITÉ DES PRISES D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE GATINEAU

La ville de Gatineau a mandaté l'ABV des 7, la Polytechnique de Montréal et le COBALI pour faire une étude des potentiels de contamination et de la vulnérabilité des prises d'eau potable sur son territoire. Échelonné sur deux ans, le projet englobe toutes les situations à risques dans un rayon de 10 km autour de chacune des prises d'eau potable.

SUIVI DE LA POSE DE TOILE DE JUTE DANS LE LAC BLUE SEA

L'Association du bassin versant du Lac Blue Sea avait demandé à l'ABV des 7 de réaliser les demandes de certificat d'autorisation pour la pose de toiles de jute sur une superficie de 18 000 m² et ceux-ci ont été accordés en mai 2019. L'ABV des 7 assistera l'association par la pose manuelle de la toile de jute sur les sites prioritaires de myriophylles à épis monospécifiques.

ACTIVITÉS FUTURES

Avec la stabilité financière et la reconstitution de son équipe d'experts pendant la période 2019-2020, l'ABV des 7 sera en charge de développer les activités suivantes.

- Compléter la mise-à-jour du PDE
- Initier l'étude de vulnérabilité des prises d'eau potable pour la Ville de Gatineau
- Collaborer au projet de la protection des milieux humides et hydriques
- Suivre les orientations telles qu'établies dans la planification stratégique
- Continuer à réaliser des projets en lien avec le plan d'action du PDE

L'ABV des 7 sur les réseaux sociaux ... Suivez-nous!



574 @abvdes7
abonnés Facebook



80 @abvdes7
abonnés Instagram



2900 abv7.org
utilisateurs sur le web



15 @abvdes7
abonnés LinkedIn



@AbvDes
nouveau sur Twitter !

AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2019

SOMMAIRE

| | Page |
|--|-------------|
| Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant | 2 - 3 |
| Résultats | 4 |
| Évolution des actifs nets | 5 |
| Bilan | 6 |
| Flux de trésorerie | 7 |
| Notes complémentaires | 8 - 12 |
| Renseignements complémentaires | 13 - 15 |

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Agence de bassin Versant des 7

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Agence de bassin Versant des 7, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Agence de bassin Versant des 7 au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'organisme Agence de bassin Versant des 7 pour l'exercice clos le 31 mars 2018 ont été examinés par un autre professionnel en exercice, qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 12 juillet 2018.

Maria Ferreira, CPA auditrice, CGA

Gatineau
Le 18 juin 2019

AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

(non audité)

Page 4

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|------------|
| PRODUITS | | |
| Subventions (tableau A) | 255 036 \$ | 151 211 \$ |
| Revenus-Service aux membres et vie démocratique (tableau B) | 41 411 | 48 714 |
| Intérêts | 12 315 | 393 |
| | 308 762 | 200 318 |
| CHARGES | | |
| Frais d'administration (tableau C) | 264 895 | 184 917 |
| Frais-Mise en oeuvre (tableau D) | 12 326 | 11 964 |
| | 277 221 | 196 881 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 31 541 \$ | 3 437 \$ |

AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

(non audité)

Page 5

| | Soutien aux projets | Idéaux | Eaux Souterraines | Non affectés | 2019 Total | 2018 Total |
|--|---------------------------|----------|----------------------|-----------------|---------------|---------------|
| Solde au début | 7 000 \$ | 2 338 \$ | 16 763 \$ | (30 149) \$ | (4 048) \$ | (7 485) \$ |
| Excédent des produits sur les charges | - | - | - | 31 541 | 31 541 | 3 437 |
| Solde à la fin | 7 000 \$ | 2 338 \$ | 16 763 \$ | 1 392 \$ | 27 493 \$ | (4 048) \$ |

AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7

BILAN

31 MARS 2019
(non audité)

Page 6

| | 2019 | 2018 |
|--------------------------------|------------|------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 12 455 \$ | 228 521 \$ |
| Débiteurs (note 3) | 5 874 | 3 804 |
| Dépôt de sécurité | - | 400 |
| Subvention à recevoir | - | 1 832 |
| Frais payés d'avance | 1 469 | 923 |
| | 19 798 | 235 480 |
| Placement (note 4) | 512 500 | 500 000 |
| | 532 298 \$ | 735 480 \$ |
| PASSIF | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs (note 5) | 20 305 \$ | 12 778 \$ |
| Revenus reportés | 484 500 | 726 750 |
| | 504 805 | 739 528 |
| ACTIFS NETS (NÉGATIFS) | | |
| Affectés - Soutien aux projets | 7 000 | 7 000 |
| Affectés - Idéaux | 2 338 | 2 338 |
| Affectés - Eaux souterraines | 16 763 | 16 763 |
| Non affectés | 1 392 | (30 149) |
| | 27 493 | (4 048) |
| | 532 298 \$ | 735 480 \$ |

AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019****(non audité)**

Page 7

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------|-------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges | 31 541 \$ | 3 437 \$ |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6) | (235 107) | 723 143 |
| | (203 566) | 726 580 |
| ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition du placement | (12 500) | (500 000) |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (216 066) | 226 580 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT | 228 521 | 1 941 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN | 12 455 \$ | 228 521 \$ |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué le 7 janvier 2004 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est exempté d'impôts sur le revenu. Son objectif est la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau du bassin versant de la rivière Gatineau, ainsi que les ressources et les habitats dans un cadre de développement durable.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Instruments financiers

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et frais courus.

3. DÉBITEURS

| | 2019 | 2018 |
|---------------------------|-----------------|-----------------|
| Comptes clients | 5 219 \$ | 3 296 \$ |
| Taxes de vente à recevoir | 655 | 508 |
| | 5 874 \$ | 3 804 \$ |

4. PLACEMENT

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------|-------------|
| Dépôt à terme, au taux de 2.5 %, échéant le 28 mars 2021 | 512 500 \$ | 500 000 \$ |

5. CRÉDITEURS

| | 2019 | 2018 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Comptes fournisseurs et frais courus | 2 686 \$ | 5 334 \$ |
| Salaires et vacances à payer | 10 915 | 7 444 |
| Intérêts à rembourser | 1 344 | - |
| Sommes à remettre à l'État | 5 360 | - |
| | 20 305 \$ | 12 778 \$ |

6. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

| | 2019 | 2018 |
|-----------------------|---------------------|-------------------|
| Débiteurs | (2 070) \$ | 438 \$ |
| Subvention à recevoir | 1 832 | (1 832) |
| Dépôt de sécurité | 400 | - |
| Frais payés d'avance | (546) | 74 |
| Créditeurs | 7 527 | 2 279 |
| Revenus reportés | (242 250) | 722 184 |
| | (235 107) \$ | 723 143 \$ |

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 50 493 \$ et les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

| | |
|------|-----------|
| 2020 | 21 640 \$ |
| 2021 | 21 640 \$ |
| 2022 | 7 213 \$ |

9. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations détenues par l'organisme est le suivant:

| | 2019 | 2018 |
|--------------------|------------------|------------------|
| Matériel de bureau | 5 679 \$ | 5 679 \$ |
| Ordinateur | 14 162 | 9 448 |
| Logiciels | 2 866 | 1 776 |
| Canot | 1 665 | 1 665 |
| Oxymètre | 10 267 | 10 267 |
| | 34 639 \$ | 28 835 \$ |

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019
(non audité)

Page 13

| | 2019 | 2018 |
|---|------------|------------|
| TABLEAU A | | |
| SUBVENTIONS | | |
| Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques | 242 250 \$ | - \$ |
| Subvention-MRC des collines | 4 000 | - |
| Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec | - | 125 500 |
| Emploi-Québec | 2 199 | 20 441 |
| Emploi d'été Canada | 6 587 | 4 510 |
| Subvention crédit pour l'embauche | - | 760 |
| | 255 036 \$ | 151 211 \$ |

TABLEAU B
REVENUS-SERVICE AUX MEMBRES ET VIE DÉMOCRATIQUE

| | | |
|---------------------------|-----------|-----------|
| Sensibilisation EAE | 28 940 \$ | 23 170 \$ |
| Nettoyage de ruisseaux | 7 158 | 5 000 |
| Projet Wychwood | 3 780 | - |
| Fonds vert | 1 068 | - |
| ROBVQ | 465 | 345 |
| PDE Val des Monts | - | 7 782 |
| Kazabazua | - | 7 510 |
| Lac Beauchamp | - | 2 609 |
| Réseau rivière LQBP | - | 1 068 |
| Sablier CLD Collines | - | 1 000 |
| Présentation dans les AGA | - | 230 |
| | 41 411 \$ | 48 714 \$ |

AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019
(non audité)

Page 14

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|-------------------|
| TABLEAU C | | |
| FRAIS D'ADMINISTRATION | | |
| Salaires et avantages sociaux | 204 892 \$ | 129 521 \$ |
| Loyer | 18 822 | 18 822 |
| Honoraires professionnels | 7 300 | 6 600 |
| Immobilisations acquises à même les produits | 5 804 | 841 |
| Planification stratégique | 5 625 | - |
| Formation et forums | 5 419 | 1 111 |
| Déplacements et représentation | 3 464 | 1 526 |
| Télécommunications | 2 883 | 2 530 |
| Assurances | 2 676 | 2 991 |
| Entretiens données informatiques | 1 602 | - |
| Fournitures de bureau | 1 468 | 616 |
| Entretien et réparations | 1 350 | 1 586 |
| Cotisations | 1 295 | 1 031 |
| Contractuels | - | 15 911 |
| Assemblée générale | 772 | 279 |
| Publicité et promotion | 632 | - |
| Matériel Terrain | 346 | 970 |
| Permis et licences | 230 | - |
| Location de salle | 125 | - |
| Communauto | 108 | 273 |
| Frais bancaires | 82 | 309 |
| | 264 895 \$ | 184 917 \$ |

| | 2019 | 2018 |
|-----------------------------|-----------|-----------|
| TABLEAU D | | |
| FRAIS-MISE EN OEUVRE | | |
| Sensibilisation EAE | 7 108 \$ | 4 276 \$ |
| Mauvaises créances | 2 867 | - |
| Site-Web | 870 | 1 409 |
| Réseau Rivières - IQBP | 794 | 1 532 |
| PDE | 372 | - |
| Milieu Humides | 315 | - |
| Plantation Lac Beauchamp | - | 2 540 |
| Projet eaux souterraines | - | 1 286 |
| Caractérisation du Lac Rond | - | 542 |
| Lac Beauchamp | - | 301 |
| Panneaux R. Brasserie | - | 78 |
| | 12 326 \$ | 11 964 \$ |